

Saint-Martin-de-Ré

Type : citadelle et enceinte urbaine

Ingénieurs : Pierre de Conti d'Argencourt, François Le Camus, Sébastien le Prestre de Vauban, François Ferry, Jean-Baptiste Augier, Gerval

Département/ Région : Charente-Maritime, Poitou-Charentes

Coordonnées : 46°12'11" N ; 1°22'02" O.



Plan de la ville et de la citadelle de Saint-Martin-de-Ré, plan aquarellé, début XVIII^e siècle.

Collection Musée Ernest Cognacq, ville de Saint-Martin-de-Ré

La fondation de Saint-Martin-de-Ré et la première citadelle

Principale agglomération de l'île de Ré, Saint-Martin-de-Ré est qualifiée de bourg en 1212. Point d'ancre et de ravitaillement, l'île de Ré est disputée entre Anglais et Français durant la guerre de Cent Ans. Désormais française, l'île devient un site stratégique de la défense maritime française contre les Anglais et les idées protestantes qui se diffusent au cours du XVI^e siècle. Les premières fortifications modernes sont bâties sous Louis XIII. En 1625, l'ingénieur d'Argencourt, directeur des fortifications d'Aunis, de Poitou, Saintonge et Guyenne dessine une première citadelle à Saint-Martin-de-Ré et le fort de la Prée. Ce projet est accepté par le roi et exécuté par d'Argencourt et Camus. La citadelle adopte un plan carré à quatre bastions, reliés par des courtines et défendues par des demi-lunes et une fausse-braie palissadée. Ses bâtiments devaient s'organiser autour d'une place d'armes centrale. Elle est achevée lorsque les Anglais s'emparent de l'île en 1627 pour venir en aide aux Rochelais assiégés. Les Français résistent sous le commandement du Maréchal de Toiras et finissent par mettre les Anglais en fuite. Le fort de la Prée, situé à cinq kilomètres de la côte charentaise et commandant le port vers le continent, constitue un point d'entrée essentiel pour l'arrivée de renforts en cas d'invasion ennemie. Typique des fortifications du

début du XVII^e siècle, il adopte un plan carré à quatre bastions, reliés par des courtines en demi-cercle, dites en « cul de chaudron ». Le fort est doté de plusieurs bâtiments : casernes, magasins, chapelle, citerne et poudrière.

Les interventions de Vauban et Ferry

En 1672, l'ingénieur La Favollière dessine un projet d'enceinte et de port. Ce projet n'est alors pas appliqué. Vauban est envoyé dans l'île en 1674. En 1681, l'ingénieur François Ferry reprend des éléments du plan de La Favollière pour son projet, approuvé par Vauban. Il s'agit de construire une nouvelle citadelle sur l'emplacement de la première. Cette citadelle est carrée, à quatre bastions à orillons, trois demi-lunes sur les fronts de terre, et une quatrième demi-lune creuse et servant de mouillage sur le front de mer, des fossés secs et de larges glacis, une seule porte, sur le front de mer. Il s'agit aussi de construire une enceinte urbaine englobant toute l'agglomération de Saint-Martin-de-Ré sous la forme d'un demi-cercle comprenant cinq fronts, cinq bastions à orillons, cinq demi-lunes, un demi-bastion à réduit sur le front de mer, et des glacis et deux portes, au sud-ouest et au sud-est. L'enceinte est reliée à la citadelle. Sa solution, des plus économiques, vise à faire de la ville un vaste réduit empêchant une occupation totale de l'île. Vauban dresse les plans d'une large enceinte autour du bourg, capable d'abriter en cas d'invasion non seulement ses 2000 habitants, mais aussi toute la population de l'île, soit près de 16000 personnes et leur bétail. L'agrandissement n'est pas mis en lotissement car il s'agit de disposer d'emplacements libres pour y établir des camps d'accueil pour les autres habitants de l'île de Ré, ainsi que leur bétail et leurs récoltes, en cas d'invasion. En septembre 1685, Vauban effectue sa troisième et dernière inspection à Saint-Martin-de-Ré. À cette occasion, il rédige une *Addition au projet général des fortifications*, simple correction du plan avant achèvement du chantier. L'ingénieur constate que plusieurs bâtiments de la citadelle n'ont pas été édifiés à l'emplacement prévu dans le projet de 1681 et propose un certain nombre d'améliorations pour l'enceinte urbaine et la citadelle.



Vue aérienne de la citadelle et de la ville de Saint-Martin-de-Ré, GoogleEarth, 31/08/2010.

État actuel

Bien que modifiée sous la III^e République pour recevoir des traverses abris adaptés à l'artillerie rayée, l'enceinte urbaine et la citadelle de Saint-Martin-de-Ré est conservée intégralement. Des bâtiments internes de la citadelle, il ne subsiste plus que les souterrains des bastions, le pavillon des officiers près de la porte, la chapelle, l'arsenal et une caserne. Les autres bâtiments ont été remplacés par ceux du pénitencier moderne qui occupe toujours le site. De ce fait, seuls les remparts, transformés en parc urbain et le petit port de la citadelle sont accessibles. Le site est inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial au titre des Fortifications de Vauban. Le plan relief réalisé au 1/600^e est construit en 1703, restauré en 1771, 1920 et 1936 est conservé au Musée des Plans-Reliefs de Paris.

Orientation bibliographique

BARTHON (C.), *L'île de Ré, histoire et géographie contemporaine*, Plomelin, 2005.

BERRIAUX (Y.), *Promenade à travers les fortifications de Saint-Martin-de-Ré*, Sainte-Marie-de-Ré, 2002.

BONNEL (E.), « Fortifications de Saint-Martin-de-Ré, les orgues des portes » in *Bulletin des Amis de l'île de Ré*, n°47, février 1973, p. 42-50.

DAVID (M.), « Ré sentinelle avancée sur la frontière maritime » in *Cahiers de la Mémoire : revue d'art et tradition populaire, d'archéologie et d'histoire*, n°19, 1985.

FAUCHERRE (N.), PROST (P.), *Les fortifications du littoral : la Charente-Maritime*, Chaunay, 2000.

JAMBUT (M.), *Le pénitencier de Saint-Martin-de-Ré de 1685 à nos jours*, Chaunay, 1998.

LE BLANC (F Y), FAUCHERRE (N.), *La route des fortifications en Atlantique*. Paris, 2007.

MONGIN (M.), STEENBERGEN (M.), *Saint-Martin-de-Ré, place forte insulaire*, Woippy, 2015.

WARMOES (I.), *Le Musée des Plans-Reliefs*, Paris, 1997, p.60.